

Décision Générale colonial

Décision n° 21 du 8 janvier 1947 :

n° 21

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 8 janvier 1947
Numéro JO n° 1 du 31/01/1947	Date du numéro 31 janvier 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le chauffeur Abdilaï Roblé, affecté au service des douanes, est révooué à compter du 30 décembre 1946.